



Collectif AESH QUEL HORIZON

Collectif AVS/AESH 38

MOBILISATION des Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap

Appel aux enseignants et autres professionnels de l'Éducation,

Depuis la rentrée, une profession jusqu'à présent restée plutôt silencieuse se mobilise pour nous dire à tous : « Trop, c'est trop ! ». Ce sont les A.E.SH (accompagnants d'élèves en situation de handicap). Vous les croisez de plus en plus dans vos écoles, dans vos collèges, dans vos lycées. Parfois, ils sont attendus avec impatience, seule ressource pour seconder les enseignants dans la gestion des élèves en situation de handicap.

Ils ont un contrat AESH, AVS ou CUI ou PEC. Ces contrats sont le plus souvent précaires, et le temps partiel est imposé dans la plupart des cas. Ils arrivent dans les établissements sans formation ou avec la formation qu'ils se sont eux-mêmes construite, en dehors de leur temps de travail. L'Institution leur demande ensuite beaucoup : s'occuper de plusieurs élèves aux pathologies différentes, prendre en charge des situations complexes...

Début septembre, certains personnels sous contrat AESH se sont vu imposer de faire 3 heures de travail par semaine de plus auprès des élèves, pour le même salaire et dans les mêmes conditions de travail. Le Rectorat leur a expliqué que c'était au nom de l'harmonisation des conditions de travail entre les différents départements de l'académie : l'Isère, jusqu'à présent, était le seul département à prendre en compte une partie du travail invisible et non reconnu réalisé par ces personnels : concertations avec les enseignants, temps de trajets entre les écoles, accompagnement de sorties, préparation d'outils de travail pour les élèves...

Ces 3 heures ne sont que la goutte d'eau de trop dans un vase qui déborde depuis longtemps : faibles revenus, travail à temps partiel imposé (et donc des salaires sous le seuil de pauvreté), CDD successifs (6 à 8 ans) avant d'envisager obtenir un CDI, emploi aidé non pérennisé, manque de formation initiale et continue, peu de prise en compte de l'ancienneté... pour reprendre les constatations du ministère en août 2018.

Des collectifs se sont créés sur la région grenobloise. Le 19 septembre, un rassemblement au rectorat a permis la présence de près de 150 personnes ainsi que celle de nombreux médias (voir le reportage sur France 3 et l'article du Dauphiné Libéré du 20 septembre). Deux audiences avec le chef de cabinet du recteur puis le recteur n'ont rien donné. Un groupe important d'AESH a participé à la manifestation lors de la grève du 9 octobre. Des collègues commencent à recevoir des lettres recommandées les astreignant à faire les 3 heures de travail « supplémentaires ».

Cela questionne en profondeur la politique actuelle d'école inclusive et l'accueil que l'on réserve à ces enfants, alors que près de 1500 élèves notifiés de l'académie de Grenoble ne sont pas accompagnés. Nos députés l'ont bien compris en étudiant une proposition de loi déposée par un député LR et qui, malheureusement n'a même pas pu atteindre l'hémicycle, rejetée par le groupe majoritaire.

Nous nous devons de soutenir activement cette profession qui demande la reconnaissance de sa fonction comme celle d'un vrai métier, avec des conditions de travail dignes et acceptables.

Portons leurs revendications !

- Création d'un véritable corps de titulaires de la fonction publique.
- Revalorisation salariale afin d'accéder à la catégorie B de la fonction publique.
- Définition des missions dédiées à l'accompagnement des personnes porteuses de handicap.
- Libre choix de travailler à temps complet ou à temps partiel.
- Accès à une formation qualifiante répondant aux besoins du terrain et mise en place de la VAE (validation des acquis de l'expérience).
- Prise en compte effective du temps de travail « invisible ».

Pour agir :

- signer et faire signer la pétition « Pour un vrai statut AESH » : <https://www.unepetition.fr/pour-un-veritable-statut-aesh>
- adresser le courrier type joint à Mme la Rectrice et/ou l'adopter comme motion dans les CA et les CE.
- participer à la caisse de grève des AVS/AESH.
- rendez-vous lundi 12 novembre à 14h30 Place de Verdun à Grenoble dans la manifestation avec les AVS/AESH.